

COMMUNIQUE
Le 1er mars 2021

Sécurité : Les associations de locataires et les organismes Hlm de la Métropole de Bordeaux en appellent aux pouvoirs publics.

Les événements qui se sont déroulés en fin d'année 2020 dans plusieurs communes de Bordeaux Métropole, dégradations et violences urbaines, rivalités entre quartiers, ont fait des victimes dont un jeune mineur tué par arme à feu dans le quartier des Aubiers. Ils ont été le point d'orgue d'une situation qui depuis des années inquiète au plus haut point les locataires du parc social comme ses gestionnaires.

Domofrance et Aquitanis alertaient par courrier le 28 octobre dernier les services de la préfecture, de la police nationale et du procureur de la République sur la situation de ce quartier. Les bailleurs sociaux y relaient les actes de vandalisme, intimidation, trafics et difficultés d'intervention des prestataires d'entretien face à des phénomènes de privatisation violente de l'espace public. Ce courrier est malheureusement resté lettre morte.

Cette évolution dépasse à des degrés divers les quartiers historiques d'habitat populaire. Des secteurs jusque-là paisibles connaissent également une montée des tensions et des violences liées aux trafics, mettant en difficulté les salariés des bailleurs sociaux sur site comme les habitants.

Si la crise sanitaire peut en être un révélateur du fait d'une moindre fréquentation de l'espace public par les acteurs locaux (habitants, associations, ...), elle ne saurait constituer l'explication d'une évolution plus profonde et inédite jusqu'alors.

Cette situation conduit inévitablement les services publics à envisager de revoir leurs implantations lorsque les conditions d'exercice deviennent problématiques face à l'impunité. Aussi a-t-on du mal à imaginer la poursuite de la vie sur un site qui perdrait sa Poste, son poste de police ouvert au public et pour finir, l'antenne de son bailleur social.

Il est urgent et indispensable de prendre conscience du mal-être grandissant des habitants soumis à la pression d'une telle dégradation.

Les nombreux investissements mis en place par les bailleurs : rénovation urbaine, démarches qualité, et les dispositifs tels que la vidéoprotection ou le gardiennage par des sociétés privées n'y suffisent pas.

C'est aujourd'hui à l'Etat et aux collectivités locales de reprendre place pour éviter que ne se développent des zones de non droit comme peuvent en connaître d'autres régions de France.

Réinvestir ces lieux de vie passe également par le partenariat local pour co-construire des réponses liées à la gestion urbaine de proximité avec les collectivités, à l'animation sociale et à la prévention par la réussite éducative et la vie associative. Pourtant, ces outils ne sauraient se substituer à une stratégie de sécurité reposant sur des moyens dont

la responsabilité relève de l'Etat et de sa coordination avec les collectivités, co-responsables de la sécurité des citoyens.

Malgré les relations nouées avec la police nationale, souvent efficaces, la question des moyens pour éradiquer des phénomènes que certains qualifient à présent de « hors de contrôle » reste posée.

La réorganisation des forces de police sur la Métropole est également une opportunité de repenser une stratégie de sécurité qui implique les acteurs sur l'ensemble de la chaîne qui va de la prévention à la répression judiciaire des actes de violence.

Face à ces enjeux, pour relancer un dialogue aujourd'hui difficile à obtenir et pour garantir à nos concitoyens la jouissance du cadre de vie à laquelle ils aspirent et à laquelle ils ont droit, nous proposons aux services de l'Etat l'organisation d'une convention sur la sécurité dans les prochaines semaines.

Cette rencontre associera l'ensemble des acteurs directement concernés pour aborder tant les constats et leur analyse que les moyens à mobiliser face à l'escalade de la situation alarmante que nous subissons.

Les signataires de cet appel :

AFOC

Dans le domaine du logement, l'AFOC siège en tant qu'association nationale de locataires représentative à la commission nationale de concertation. Elle est également présente au niveau local dans les commissions départementales de conciliation, ainsi que dans les conseils d'administration et les conseils de concertation locative des organismes HLM.
Contact : 05 57 95 09 23 Mail : afoc33@wanadoo.fr

CLCV

La CLCV (Consommation, Logements et Cadre de Vie) affiliée à une organisation nationale est présente depuis 1982 chez de nombreux bailleurs. Elle y est représentée par des administrateurs élus, des groupements de locataires et des adhérents.
Contact : Jean CASTAING routin-castaing@orange.fr

La CNL33.

Fédération départementale adhérente à la Confédération Nationale du Logement et de l'Association CNL Nouvelle Aquitaine. 1^{re} association de défense des habitants. La Présidente de la Fédération de la Gironde est Mme LARTIGUE Anny.
Contact : cnl.gironde@orange.fr

La Conférence Départementale Hlm de la Gironde, composante de l'URHlm en Nouvelle-Aquitaine, fédère l'ensemble des organismes sociaux de l'Habitat de Gironde et de la Métropole Bordelaise. Elle est présidée par Daniel Palmaro, directeur général de Clairsienne.
Contact : emmanuel.hemous@union-habitat.org